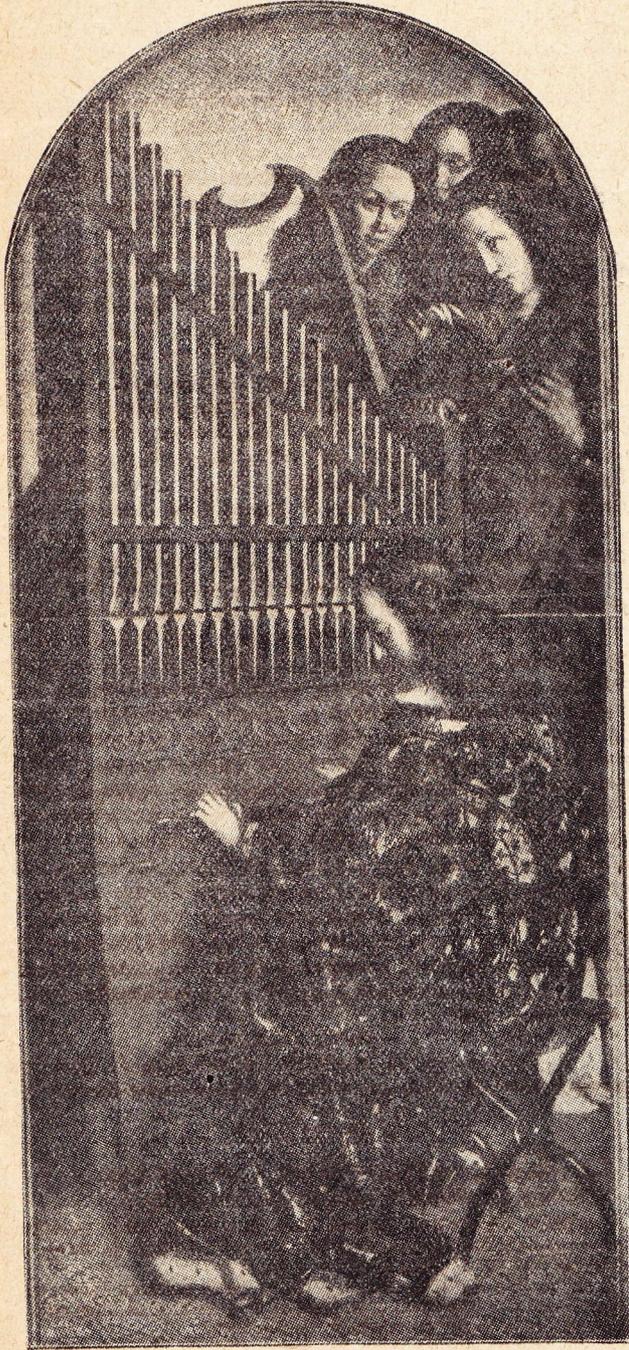


Retour de Berlin

Les Anges musiciens du rétable de l'Agneau, par Van Eyck.

L'œuvre illustre que la guerre nous aura, du moins, permis de reconstituer dans son intégralité n'est pas seulement, on le sait, un miraculeux morceau de peinture, elle constitue aussi un document de premier ordre au point de vue épigra-



Les Anges musiciens, par Van Eyck.

phique, comme à celui des vêtements, armures, ornements, etc., en usage dans la première moitié du XV^e siècle. Il en est de même au point de vue musical. Les instruments « anciens » conservés dans les musées spéciaux sont en général d'origine relativement récente; il est rare qu'ils remontent

au delà du XVII^e siècle. Quant à la musique elle-même, si les documents notés ne nous font pas défaut, nous sommes en revanche fort mal renseignés sur les conditions de l'exécution musicale avant le XVII^e siècle, qui ouvre l'ère moderne. Aussi a-t-on compris depuis longtemps les enseignements que l'on pouvait tirer à ce sujet de l'iconographie ancienne, miniatures, dessins, tableaux, sculptures, — à condition, bien entendu, d'utiliser ce matériel avec prudence, en tenant compte de la fantaisie ou des erreurs possibles des artistes.

Les panneaux des anges musiciens des Van Eyck, revenus de Berlin, offrent de ceci un témoignage caractéristique. A ce titre, il ne sera pas sans intérêt de les analyser ici.

Dans le panneau de droite figurent six anges que l'on peut supposer être tous des instrumentistes, mais trois seulement laissent voir les instruments dont ils se servent : un orgue, une vielle à archet et une harpe.

L'orgue, à ce moment, commençait à se perfectionner. Les touches énormes des premiers orgues, que l'on abaissait avec le poing, avaient fait place à des claviers plus maniables. L'instrument qui nous occupe est du petit format, appelé plus tard orgue positif ou d'appartement, par opposition aux grandes orgues d'église d'une part, de l'autre aux petits orgues portatifs que l'on posait sur un meuble. L'instrument qui nous occupe compte vingt et un tuyaux apparents, mais il faut supposer l'existence, derrière ceux-ci, d'un second rang de tuyaux, du même nombre que le premier. Un registre, à gauche du clavier, montre aussi l'existence d'un second jeu. Les mains de l'instrumentiste sont caractéristiques. Les doigts sont aplatis sur la partie antérieure des touches, le poignet beaucoup plus bas, sous le niveau du clavier, de manière que le dos de la main forme un angle droit avec le bras. Cette tenue de la main se retrouve dans un grand nombre de tableaux anciens. Elle résulte du peu d'usage que l'on faisait des touches noires. Quand il s'en présentait une, on allongeait la main vers le fond du clavier. L'usage des tonalités fortement accidentées et des modulations nombreuses, introduit notamment par J.-S. Bach, amena, avec l'emploi intensif des touches noires, le relèvement de la main et du bras.

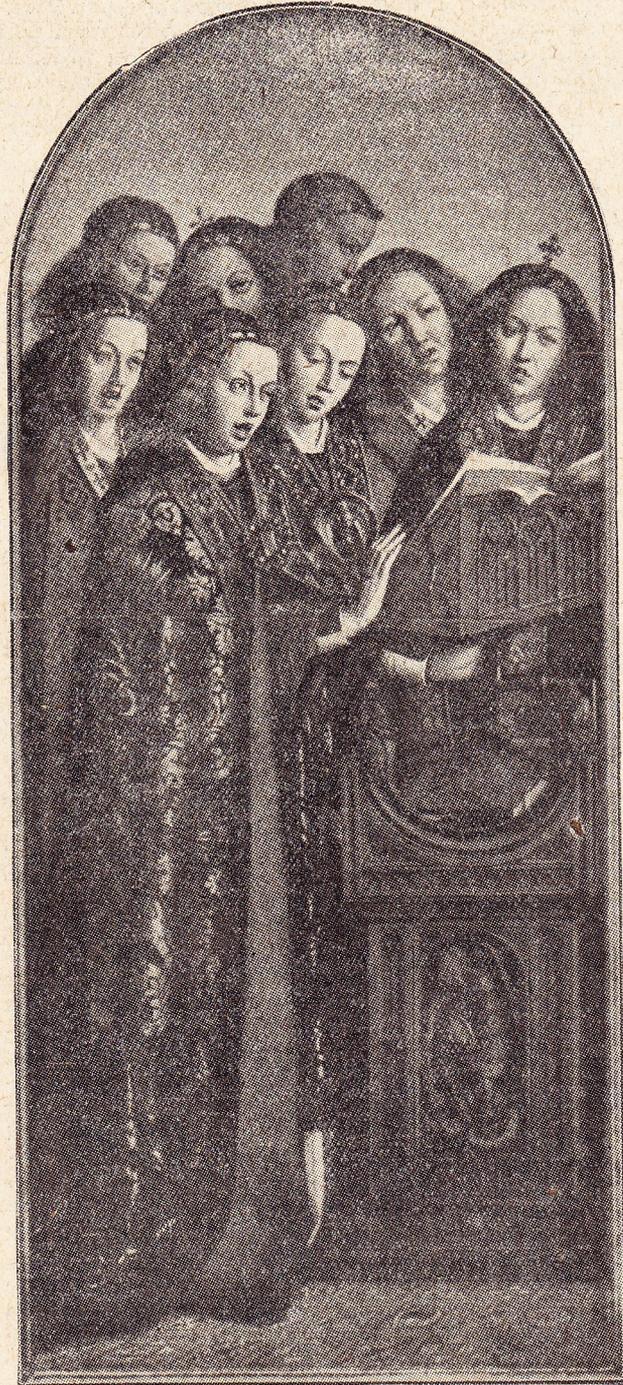
L'instrument à archet représenté par nos maîtres est du type de la *vielle* (on écrivait aussi *vièle*). Ce mot ne s'emploie plus aujourd'hui que pour désigner la vielle à roue, encore en usage en Auvergne. Au moyen âge, il s'appliquait à tout instrument à cordes, frottées par l'archet ou par la roue, ou pincées. La vielle à archet représente la première étape dans l'histoire du violon. Son emploi correspond assez exactement à la période des primitifs, comme les violes correspondent à celle des maîtres de la Renaissance. C'étaient, en vérité, de pauvres instruments, ne comportant qu'une technique rudimentaire. La caisse, à peine déprimée sur les côtés, entravait le libre jeu de l'archet. Celle de Van Eyck est même entièrement droite. Le cheviller est plat, les chevilles s'y enfoncent perpendiculairement, et non latéralement comme dans les instruments d'aujourd'hui. Les ouïes sont en C, — les ouïes en S n'apparaissent que plus tard. Les cordes sont au nombre de cinq, — celui que les traités du temps assignent à la vielle. L'archet est un simple arc tendu par une mèche de crin; l'instrumentiste a inséré le pouce entre la baguette et le crin pour augmenter la tension de celui-ci, ce qui est la position classique.

La harpe est très intéressante. Ouvrons le *Theatrum instrumentorum* de Michel Praetorius, de 1620, annexe au *Syntagma musicum*, traité de musique du même, et le premier document sérieux pour l'histoire des instruments. Nous y trouvons (planche XVIII, fig. 1), sous le nom de « harpe ordinaire », un instrument monté de vingt-quatre cordes, — exactement le nombre figuré par Van Eyck. Mais celui-ci semble avoir voulu styliser l'instrument. La console, au lieu de monter obliquement de la table vers la colonne, comme d'habitude, affecte la forme d'un croissant, ce qui donne à l'appareil une disposition entièrement symétrique, extrê-

mement gracieuse, mais que nous ne nous souvenons pas avoir rencontrée.

×××

Les anges chanteurs du panneau de gauche ont suggéré d'intéressantes considérations au point de vue de la tessiture des voix. Lorsque M. Fierens-Gevaert voulut bien nous de-



Les Anges musiciens, par Van Eyck.

mander, en vue de son ouvrage sur la Renaissance septentrionale dans les Flandres, quelques renseignements sur les instruments figurés sur le panneau de droite, nous eûmes l'occasion de lui signaler un passage curieux d'Ambros, l'historien de la musique, sur les voix des anges chanteurs. Numérotions ceux-ci de droite à gauche. Les trois premiers du premier rang et le deuxième du second rang, avec leurs fronts plissés par l'effort qu'exige l'émission des notes aiguës,

sont évidemment des soprani. Les deux derniers du premier rang, le premier (en tout cas) du second rang, la lèvres inférieure abaissée, le menton descendu dans le cou pour atteindre plus facilement les notes graves, sont des alti. Faut-il distinguer davantage et répartir les voix aiguës en soprani et ténors, les graves en alti et barytons, de manière à former le quatuor vocal mixte complet? La distinction serait spéciale, mais admissible en principe. Elle contrarierait le sentiment qui voit plutôt dans les anges des natures féminines, mais non la doctrine ecclésiastique qui, faisant des anges de purs esprits, autorise sur ce point toutes les fantaisies de l'interprétation individuelle.

×××

Maintenant, quelle musique peuvent bien exécuter les célestes musiciens? Consultons les dates. Le rétable fut, croit-on, peint de 1420 à 1432. C'est l'époque vers laquelle des musiciens anglo-saxons, parmi lesquels Dunstaple (? — 1453), immédiatement suivis des premiers maîtres belges, en tête desquels viennent les Wallons Binchois (? — 1460) et Dufay (? — 1474), jetèrent les bases de la grande école du contrepoint franco-néerlandais. L'art informe des motetistes médiévaux cédait la place à une polyphonie plus souple et plus harmonieuse. Sans doute, les artistes angéliques exécutent-ils une de ces œuvres, telles que la messe sur le thème *Se la face ay pâle* de Dufay, dont l'archaïsme rigoureux, la raideur ascétique unie à un effort touchant vers l'expression, sont si loin de nous. Musique difficile d'ailleurs, au point que les artistes d'aujourd'hui ne l'abandonnent qu'avec circonspection. Aussi voyons-nous l'un de nos chanteurs, de sa fine et longue main étendue, battre la mesure, — ou, plutôt, le « temps », une mesure commune à diverses parties simultanées étant encore à naître.

Une dernière question. Cette polyphonie fut longtemps considérée comme exclusivement vocale, mais on sait aujourd'hui que les instruments intervenaient dans son exécution, en doublant ou en remplaçant les voix. Faut-il en conclure que les anges chanteurs et les anges instrumentistes de Van Eyck se font entendre ensemble, ceux-ci accompagnant ceux-là? Pas nécessairement. On connaît ces groupements de personnages, jouant des instruments de tous genres, vielles, tympanons, etc., qui figurent aux tympanons des portes de cathédrales gothiques ou dans les miniatures : les artistes ont voulu figurer le matériel instrumental de leur temps et Ambros a tort, suivant nous, de considérer ces ensembles comme des orchestres. Dans le rétable, on remarque d'autre part que, pour l'instant, l'organiste seul joue, tandis que le harpiste, le vielleur et leurs acolythes écoutent. L'organiste soutient-il les chanteurs, prélude-t-il, exécute-t-il quelque *organum* indépendant de l'exécution vocale? Enigme, — si pas cruelle, certainement insoluble.

ERNEST CLOSSON,

Conservateur au Musée du Conservatoire de Bruxelles.

Variétés

Les adhésions sont tellement abondantes que nous devons supprimer la colonne thermométrique!

Au cours de cette quinzaine nous inscrivons 2,548 membres nouveaux, chiffre jamais atteint jusqu'ici! Nous passons, en effet, de 104,869 à 107,417 sociétaires.

Nous renonçons désormais à publier notre colonne thermométrique, car elle prendrait à la longue une extension telle que la hauteur de la page deviendrait insuffisante!

A ce propos, juxtaposons les gains réalisés de quinzaine en quinzaine, depuis le 1^{er} mars jusqu'à ce jour : ils furent successivement de 2,052 sociétaires, 1,175, 779, 1,834, 1,820, 1,911, 1,977, 1,206 et, pour finir, 2,548!

Liège. Cirque des Variétés.

Le déclassement est accordé les mardis, mercredis et vendredis.

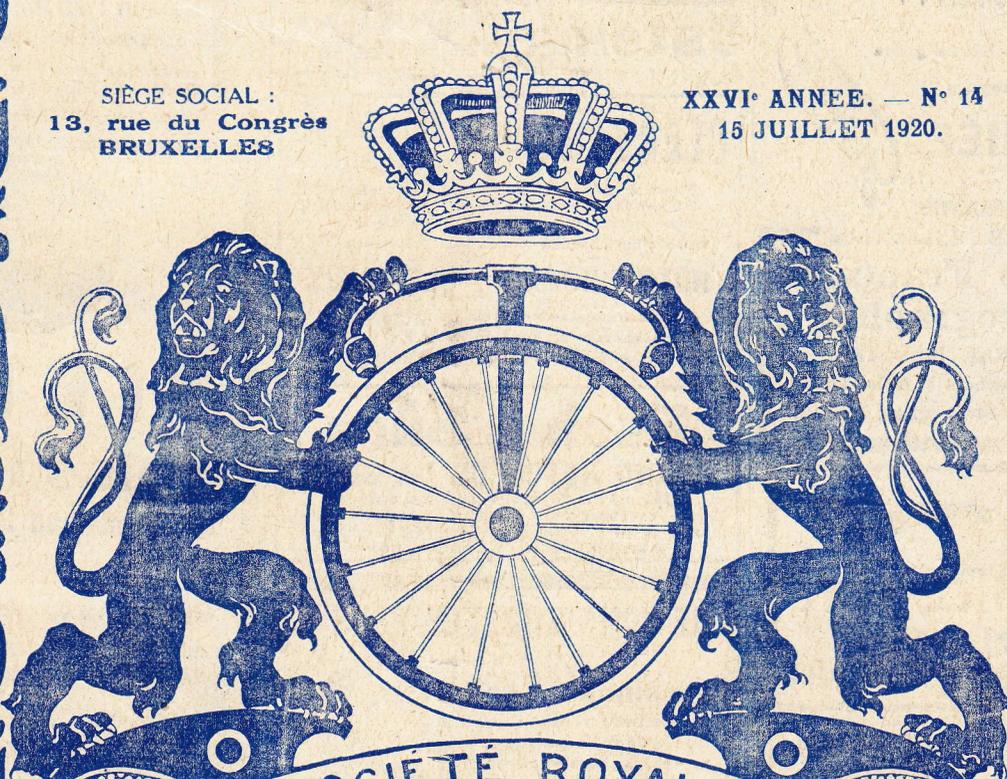
Bateau « Mercator », de Tamise à Anvers.

Réduction de 15 p. c. est accordée aux sociétaires sur le bateau « Mercator », lequel assure le service, le dimanche seulement, entre Tamise et Anvers ou vice-versa (prix fort : 2 francs).

TOURING-CLUB DE BELGIQUE

SIÈGE SOCIAL :
13, rue du Congrès
BRUXELLES

XXVI^e ANNEE. — N^o 14
15 JUILLET 1920.



SOCIÉTÉ ROYALE SOMMAIRE DU BULLETIN OFFICIEL

Aux grottes de Han (George Garnir)	313
Renseignements touristiques (V. Soyser)	317
Membres à vie, membres permanents et membres à vie donateurs (E. S.)	318
Quelques excursions à vélo, en Campine limbourgeoise (Jules Perisse)	319
Service des routes (A. Fourmanois, H. C.)	322
Hôtels et maisons recommandées (E. Van Volsom)	324
Notions d'archéologie préhistorique, bel- go-romaine et franque à l'usage des touristes (suite) (Baron de Loë)	325
Voyages collectifs au front belge (Georges Leroy)	329
Assemblée générale de Hasselt	330
Circulation et réglementation (Paul Du- chaine)	334
Réunion des délégués	331
Christophe Plantin (Mario de Marchi)	333
Automobilisme (H. C.)	334
Retour de Berlin. — Les Anges musi- ciens (Ernest Coenen)	335
Variétés	336

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à
M. Georges LEROY, vice-président, rédacteur en chef
du Bulletin officiel, 13, rue du Congrès, Bruxelles.

Pour les annonces, s'adresser à Francis LAUTERS
29, rue du Médiator (tél. Brux. 9183), ou à M. VAN
BUGGENHOUDT, 5 et 7, rue du Marteau, Bruxelles.

Visitez la **GROTTE DE HAN**, la plus grande merveille naturelle de l'Europe.
Station : Rochefort. Cinq francs de réduction pour les membres du Touring Club, sur présentation de la carte de sociétaire
revêtue de la photographie, tant à la Grotte de Han qu'à celle de Rochefort.